

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

NOTE D'INFORMATION • INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG
NOTA D'INFORMAZIONE • TER DOCUMENTATIE • INFORMATION MEMO

Bruxelles, février 1972

NO ENGLISH

Proposition modifiée concernant les prix agricoles

1972 - 1973

La Commission des Communautés européennes a soumis au Conseil des ministres une proposition modifiée concernant les prix agricoles. La nouvelle proposition remplace celle qu'elle avait soumise au mois de juin 1971 et qui prévoyait une augmentation des prix de 2 à 3 % en moyenne pour la campagne 72/73. Dans sa nouvelle proposition, la Commission arrive à la conclusion que le niveau des prix agricoles devrait être relevé d'un taux moyen de l'ordre de 8 %. Pour certains produits cette augmentation est étalée sur deux campagnes.

Dans son exposé des motifs, la Commission rappelle que le Comité des organisations professionnelles agricoles de la CEE (COPA) a demandé une augmentation globale de l'ordre de 11 à 12 % et que les institutions communautaires consultées ont également souligné la nécessité de combler le retard intervenu dans l'augmentation des prix des produits agricoles depuis 1968-69. Le Parlement européen, dans son avis adopté au mois de novembre 1971, aboutit à la conclusion que l'augmentation moyenne du niveau des prix devrait être de 8 %; au mois d'octobre 1971, le Comité économique et social s'était prononcé en faveur d'une augmentation de 9,5 à 10,5 %.

La modification de l'attitude de la Commission est basée sur l'évolution économique récente et par la détente qui a eu lieu sur les principaux marchés agricoles, en particulier sur le marché du lait et des produits laitiers. L'augmentation de 8 % qu'elle propose ne signifie toutefois pas une adaptation linéaire de tous les prix dans la même proportion. Au contraire, l'augmentation pour les divers produits doit être différenciée en fonction de la situation du marché. Et dans certains cas (céréales, viande bovine), cette différenciation consistera également en une répartition de l'augmentation des prix entre les campagnes 72/73 et 73/74. En général, les prix des produits animaux doivent être relevés d'un niveau plus élevé que les prix des produits végétaux. Afin d'encourager la production en viande bovine, la Commission propose en outre un régime de primes et de certaines facilités d'importation de jeunes bovins et de veaux.

La Commission a également modifié sa proposition pour les aides au revenu en faveur de certains agriculteurs entre 45 et 55 ans. Elle en a élargi le champ d'application de façon que les agriculteurs puissent, sous certaines conditions, recevoir cette aide à partir de 40 ans déjà.

La nouvelle proposition sera portée à la connaissance des quatre futurs membres de la Communauté; sur demande de ceux-ci, des consultations auront lieu avant l'adoption des décisions finales.

PRIX AGRICOLES PROPOSES POUR LA CAMPAGNE 1972/73

Produit	Nature des prix	Prix fixés de l'année précédente	Prix proposés initialement (juin 1971)	Prix proposés actuellement	Augmentation en %			Période d'application
					1972/73		1973/74	
					Total	Répartition		
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Froment dur	Prix indicatif	127,50	130,00	132,60	5,0	4,0	1,0	1.6.72 - 31.7.73
	Prix d'intervention de base	119,85	123,00	- (2)	-	-	-	
	Prix minimum garanti au producteur (niveau du commerce de Gros)	147,90	151,00	153,80	5,0	4,0	1,0	
Froment tendre	Prix indicatif	109,44	112,00	113,60	5,0	4,0	1,0	
	Prix d'intervention de base	100,72	103,00	104,20	4,6	3,5	1,1	
	Prix indicatif	100,21	103,00	104,50	6,3	4,3	2,0	
	Prix d'intervention de base	92,02	94,00	95,50	6,0	3,8	2,2	
Orge	Prix indicatif	100,42	103,00	104,50	6,0	4,0	2,0	
	Prix d'intervention de base	92,82	94,00	95,50	5,0	2,9	2,1	
Seigle	Prix indicatif	96,90	100,00	101,30	7,5	4,5	3,0	
Maïs	Prix indicatif	202,00	205,00	211,50	4,7	4,7	-	1.9.72 - 31.8.73
Riz décortiqué	Prix indicatif	17,00	17,20	17,50	3,0	3,0	-	1.7.72 - 30.6.73
Sucre	Prix minimum des betteraves	10,00	10,00	10,30	3,0	3,0	-	
	Prix "demi-gras" des betteraves	238,00	239,60	244,00	2,6	2,6	-	
	Prix indicatif du sucre blanc	226,10	227,60	232,00	2,6	2,6	-	
	Prix d'intervention du sucre blanc	1187,50	-	1 258,50	6,0	6,0	-	1.11.72 - 31.10.73
Huile d'olive	Prix indicatif à la production	783,00	-	-	-	-	-	
	Prix indicatif de marché	710,50	-	-	-	-	-	
	Prix d'intervention							

Notes: voir à la fin du tableau

Produit	Nature des prix	Prix fixés de l'année précédente	Prix proposés initialement (juin 1971)	Prix proposés actuellement	Augmentation du prix (%)		1. 31.
					Total	Répartitions	
1	2	3	4	5	6	7	8
Graines oléagineuses	Prix indicatif						
	• Graines de colza et de navette	202,50	202,50	210,50	4,0	4,0	1.
	• Graines de tournesol	202,50	202,50	210,50	4,0	4,0	31.
	Prix d'intervention de base						
Graines de colza et de navette	• Graines de colza et de navette	196,50	196,50	204,50	4,1	4,1	
	• Graines de tournesol	196,50	196,50	204,50	4,1	4,1	
Graines de coton	Aide forfaitaire (à l'hectare)			80,00	.	.	1.
Lin et chanvre	Aide forfaitaire (à l'hectare)						31.
	• lin	110,00	125,00	135,00	.	.	
Lait	• chanvre	80,00	95,00	105,00	.	.	
	Prix indicatif du lait	109,00	111,20	117,70	8,0	8,0	
Lait	Prix d'intervention	1780,00	1780,00	1780,00	0,0	0,0	
	- du beurre	470,00	494,20	565,70	20,4	20,4	
	- de la poudre de lait écrémé	1320,50	1350,00	1438,00	8,9	8,9	
	- des fromages	1566,00	1598,00	1692,00	8,1	8,1	
Lait	• Grana-Padano 30-60 jours 6 mois	1710,00	1742,00	1836,00	7,4	7,4	
	• Parmigiano-Reggiano						
Lait	Aides directes au lait écrémé - en poudre	130,00	130,00	130,00	.	.	
	- en poudre - liquide	16,50	16,50	11,80	.	.	

Notes: voir à la fin du tableau

Produit	Nature des prix	Prix fixés de l'année précédente	Prix proposés initialement (juin 1971)	Prix proposés actuellement	Augmentation du prix (%)		
					Total	Répartition	
1	2	3	4	5	6	7	
				1972/73		1972/73	1973/74
Viande bovine	Prix d'orientation pour Gros bovins (poids vif)	720,00 750,00 (4)	772,50	785,00	13,2	9,0	4,2
	Prix d'orientation pour les vœux (poids vif)	942,50	950,00	965,00	2,4	2,4	-
Viande porcine	Prix de base (porc abattu)	800,00	-	825,00	3,1	3,1	-
Vin	Prix d'orientation	(3)	(3)	(3)	7,0	7,0	-
Tabac	Prix d'objectif Prix d'intervention	(3)	(3)	(3)	5,0	5,0	-

(1) Chiffres arrondis

(2) Un nouveau système d'intervention, analogue à celui du maïs, est déjà appliqué pour le froment dur.

(3) Pour les prix des différentes catégories, voir les propositions

(4) Prix fixé pour la campagne 1972/73